

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS TOP CYCLE SRL

ARTICLE 1 - ORGANISATION DU JEU CONCOURS

La société TOP CYCLE SRL organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat, permettant de gagner un vélo de gravel Ares avec roues Revival d'une valeur de 3500€ (trois-mille-cinq-cents euros).

Le jeu concours se déroule sur les réseaux sociaux de Top Cycle SRL :

- Facebook (Top Cycle - Mazy) : https://www.facebook.com/topcyclermazy/?locale=fr_FR
- Instagram (topcycle_mazy) : https://www.instagram.com/topcycle_mazy/

Il se déroulera du 16/01/2025 à 19h00 au 16/02/2025 à 19h00.

Le présent règlement est consultable en format PDF sur le site <https://www.topcyclermazy.com/jeuconcours>

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu concours est ouvert aux personnes physiques à partir de 14 ans* et résidant en Belgique, en France métropolitaine (hors Corse) et Luxembourg.

**Les mineurs devront être représenté par un tuteur légal majeur pour pouvoir retirer le gain.*

La participation au jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement par les participants.

La participation au jeu se fait exclusivement sur les plateformes Facebook et Instagram de Top Cycle Mazy reprises à l'article 1.

Il convient à chaque participant de vérifier le bon statut des pages du réseau social lorsqu'il participe au jeu concours.

ARTICLE 3 - RÈGLES DE PARTICIPATION

Règles de base pour pouvoir participer au jeu concours :

1. Suivre les deux pages **Facebook** :

- "revival.bike" : <https://www.facebook.com/p/revivalbike-100076220889128/>
- "ares bikes" : https://www.facebook.com/people/ARES-BIKES/61550304252587/?_rdr

2. Sur la page Top Cycle - Mazy, liker le post concernant le jeu concours + taguer deux amis dans les commentaires.

3.Partager le post en mode publique

Pour augmenter votre chance de gagner le jeu concours, vous pouvez également :

1.Suivre les deux pages **Instagram** :

•“revivalbike_” : https://www.instagram.com/revivalbike_/

•"ares_bikes.be" : https://www.instagram.com/ares_bikes.be/

•

•2.Sur la page Instagram “topcycle_mazy” , liker le post concernant le jeu concours + taguer deux amis dans les commentaires. (cela peut être les mêmes amis que sur Facebook).

•3.Partager le post dans votre story en identifiant @topcycle_mazy

Un profil = une seule participation par réseau social.

Le gagnant sera dévoilé dans un délai d'une semaine après la fin du concours.

Le nom du gagnant (ou de son tuteur légal majeur), sera mentionné dans un commentaire sous le post du jeu concours de la page Top Cycle et devra répondre par message privé afin de convenir d'un rendez-vous pour venir récupérer son gain lui même et physiquement au magasin Top Cycle à Mazy (pas de livraison).

Si le gagnant ne se manifeste pas dans les 72h, un nouveau tirage au sort aura lieu.

ARTICLE 6 - DÉROULEMENT DU TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort sera réalisé de manière informatique et sera totalement aléatoire.

Déroulement du tirage :

Un tirage au sort sera effectué dans l'espace commentaire des pages Facebook et Instagram liées au compte Top Cycle Mazy.

Une fois le gagnant désigné, une vérification du respect des conditions de participation sera effectuée. Si une condition est manquante, un nouveau tirage au sort sera effectué.

ARTICLE 7 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Top Cycle SRL se réserve le droit de modifier, de reporter, d'écourter, de prolonger ou d'annuler tout ou partie de l'action en cas de force majeure ou si ils estiment que les circonstances le justifient. La responsabilité de Top Cycle SRL ne pourra pas être engagée.

Les fautes d'orthographe, de frappe ou autres ne sont pas valables pour justifier une quelconque obligation de Top Cycle SRL.

ARTICLE 11 - DONNÉES PERSONNELLES

Par leur participation au jeu concours, les participants autorisent Top Cycle SRL à utiliser leur nom et leur image pour annoncer publiquement le gagnant sur les plateformes Facebook et Instagram liées au compte Top Cycle Mazy.

ARTICLE 10 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'utilisation, par des personnes non autorisées ou reprises par un média indépendant, éventuelle des données liées aux comptes Facebook et Instagram des participants et publiées dans la cadre du jeu concours, ne peuvent en aucun cas être imputé à l'organisateur.

Le présent jeu concours n'est pas sponsorisé, associé ou administré par Meta (Facebook et Instagram).

Le présent règlement est soumis au droit belge et tout litige relatif à son application relève de la compétence d'un tribunal situé en Wallonie, Belgique.